

Conditions générales de location – NewCamp'57

1. Documents et conditions de location

Pour pouvoir louer un véhicule, vous devez présenter une pièce d'identité valide ainsi qu'un permis de conduire datant de plus de trois ans. La location est strictement personnelle ; toute sous-location ou prêt du véhicule est interdit.

Si le conducteur n'est pas le locataire, ce dernier se porte garant du respect des stipulations du contrat de location par le conducteur. En cas d'accident, le locataire demeure responsable envers NewCamp'57 des dommages causés par le véhicule.

Nous nous réservons la faculté de vérifier toutes les informations et de refuser la location en cas de motif légitime.

2. Départ et retour du véhicule

Au départ, nous établirons ensemble l'état du véhicule, en notant les éventuels dommages, le kilométrage et le niveau de carburant. Toute anomalie doit être signalée dans les trente minutes suivant la prise en charge du véhicule.

Le véhicule doit être restitué dans le même état et avec le même niveau de carburant.

Les clients sont responsables de l'inventaire de la vaisselle, de la table et des chaises ; cet inventaire doit être rempli au départ et nous être restitué au retour.

En cas de non-respect de la propreté intérieure ou de la vidange de la cassette des toilettes, des frais supplémentaires peuvent être appliqués (voir article 8).

3. Forfait de mise en route (160 €)

Le forfait de mise en route de 160 € comprend :

- **L'assurance avec franchise de 2 000 €**
 - **Le QR code explicatif**
 - **L'assistance (numéro d'urgence disponible dans le book de location)**
 - **Le kit vaisselle, la table et les chaises**
 - **Le gaz et l'AdBlue**
 - **Le premier plein d'eau**
 - **La préparation du véhicule (désinfection, vérification, remise en état)**
-

4. Utilisation et entretien du véhicule

- **Le véhicule est non-fumeur**
- **Les animaux domestiques sont autorisés sans supplément**
- **Utilisation raisonnable et respect du code de la route**
- **Circulation autorisée en France, pays limitrophes et européens (hors zones de guerre ou pays interdits)**
- **Toute modification mécanique ou transport de matières dangereuses est strictement interdit**

- Respect des voyants d'alerte et compléments d'AdBlue si nécessaire
 - Il est interdit de tracter un autre véhicule ou remorque, d'utiliser le véhicule pour l'apprentissage à la conduite, les courses, compétitions ou essais de parcours
 - Les systèmes de fermeture et de démarrage doivent être sécurisés lorsque le véhicule n'est pas utilisé
-

5. Kilométrage

Un forfait de 300 km par jour est inclus. Tout kilomètre supplémentaire sera facturé 0,30 € par kilomètre.

6. Retard, prolongation et annulation

- Retard toléré : 29 minutes. Au-delà, une demi-journée sera facturée
 - Prolongation : à demander au préalable, soumise à disponibilité
 - Restitution anticipée : aucun remboursement ne sera effectué
 - Annulation : l'acompte n'est pas remboursable. Un report pourra être envisagé selon accord
-

7. Responsabilité et assurances

Le client est responsable des infractions au code de la route, des amendes et des dommages causés par lui-même ou tout conducteur déclaré.

En cas d'accident, le client doit remplir un constat amiable, signé par toutes les parties présentes, et le transmettre à NewCamp'57. En cas d'impossibilité, un rapport de police ou gendarmerie doit être fourni.

L'engagement financier du client est limité au montant de la franchise, sauf cas prévus au contrat.

Le véhicule n'est pas assuré pour :

- La conduite par une personne non autorisée
 - La conduite sous l'influence d'alcool, drogues, stupéfiants ou médicaments non compatibles avec la conduite
 - Les dégradations volontaires, négligence excessive ou non-respect des consignes
 - L'abandon ou la non-restitution du véhicule
 - Les dommages aux sièges, équipements intérieurs ou objets transportés par le client
-

8. Frais supplémentaires éventuels

- Véhicule rendu anormalement sale : 200 €
- Non-restauration du kit de sécurité (triangle + gilet) : 70 €
- Carburant non restitué : coût réel + forfait 25 €
- Traitement administratif des amendes ou accidents : 20 € par incident
- Cassette des toilettes non vidée et nettoyée : 50 €

Les dommages causés seront évalués par notre SAV ou mécanicien attitré. En cas de désaccord, le client peut faire appel à un expert indépendant à ses frais dans les 8 jours ouvrés.

9. Non-respect du règlement

Tout manquement aux conditions de location peut entraîner la retenue de la caution ou l'application de frais supplémentaires.

Signature du client

Je reconnaissais avoir pris connaissance des **conditions générales de location** et m'engage à les respecter.

Nom et prénom :

Date :

Signature :